

PROTOCOLE SANITAIRE LORS DES TRAVAUX PRATIQUES DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE

- Port de blouse en coton personnelle lors des travaux pratiques de chimie. Aucune blouse ne sera prêtée.
- Désinfection de toutes les paillasse avant et après la séance de travaux pratiques.
- Désinfection de tous les appareils utilisés ainsi que de la verrerie et du petit matériel par l'agent de laboratoire avant et après la séance. Pour la verrerie, la désinfection s'effectuera par un passage au lave-vaisselle à 60°C, pour le reste du matériel, la désinfection s'effectuera par passage d'une lingette imbibée de produit désinfectant sur le matériel (il est recommandé d'acheter un appareil à rayonnement ultraviolet afin de ne pas détériorer le matériel).
- Désinfection des lunettes de protection de chimie par l'agent de laboratoire avant la séance.
- Port de gants en latex lors des manipulations.
- Désinfection des mains avant et après la manipulation.
- Pour un binôme de travail, un élève manipule et l'autre élève prend des notes ou rentre les résultats sur un ordinateur, ces élèves devant maintenir la distance de sécurité d'un mètre entre eux.
- Si possible, laisser une paillasse libre entre deux binômes.
- Si possible, pour un binôme, déplacer physiquement la paillasse manipulation de celle utilisée pour prendre des notes.
- Le matériel sera placé dans un bac désinfecté que les élèves trouveront sur leurs paillasse en début de séance. Les élèves devront replacer le matériel dans ce bac à la fin de la séance avec l'assistance de leur professeur.
- Les ordinateurs, leurs claviers et leurs chargeurs seront désinfectés et placés sur les paillasse avant la séance. À la fin de la séance, les élèves assureront la désinfection des ordinateurs fixes (202) ou portables (salle 210) avec l'aide de leur professeur. Les portables de la salle 210 seront placés dans l'armoire sous clé.
- La séance de TP sera organisée de façon à limiter tout déplacement.
- Un sac poubelle sera utilisé pour récupérer les gants en latex, un autre sera utilisé pour récupérer le papier absorbant.

- La récupération des déchets toxiques de chaque binôme (solvants, acides ecc.) sera effectuée par l'enseignant lorsque les élèves effectueront le rangement du matériel dans les bacs prévus à cet effet.
- Informer l'agent de laboratoire au minimum 48 heures avant la séance de façon à ce que le matériel soit préparé dans les meilleures conditions possibles (voir règlement du laboratoire).